



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DÉCAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE DU GTP



2023, N° 001

13 Avril 2023



FSRP West Africa Food System Resilience Program

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo

1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE: PLUIES FAIBLES À MODÉRÉES

La première décennie du mois d'avril est marquée par des pluies localisées sur l'ensemble du pays. Elles ont varié de 1,0 mm à Niamtougou en un (1) jour à 82,6 mm à Kpalimé-Tové en cinq (5) jours. L'analyse de la fig 1 montre que la région des Plateaux est la plus arrosée.

Par rapport à la normale 1991-2020, un excédent pluviométrique se dégage dans les Plateaux et le nord Maritime. L'anomalie est négative (situation déficitaire) partout ailleurs.

Perspectives: La prochaine décennie sera marquée par des activités pluvio-orageuses sur la majeure partie du pays.

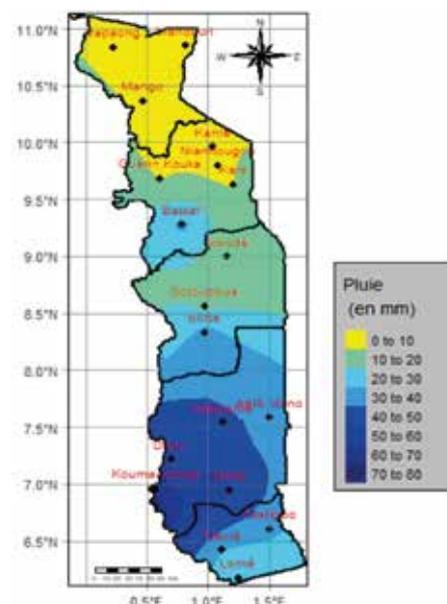


Fig1: Carte des cumuls de la décennie



Dans ce numéro :

Situation météorologique 1

Situation hydrologique 2

Situation agricole 2

Production végétale 2

Production halientique 4

Production animale 4

Faits saillants

Démarrage de la saison agricole dans le sud du pays ;

Disponibilité des semences agricoles ;

Programme de diffusion des spots publicitaires sur les semences améliorées ;

44 162,400 tonnes d'engrais disponibles ;

Formation sur la grippe aviaire ;

Remise officielle des cages flottantes.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décennie ont été propices aux activités agricoles.

Dans la zone Nord, c'est la préparation des parcelles (défrichage, confection des buttes pour les ignames). Par ailleurs, il y a la mise en place de la pistache africaine (goussi) dans la Centrale. Aussi, les récoltes des cultures de contre saison sont en cours dans les trois régions.

Au Sud, les pluies utiles enregistrées annoncent le démarrage de la grande saison des pluies. On note la poursuite des préparations des parcelles (défrichage, labour, la confection des buttes) et des semis des cultures telles que le maïs, l'arachide, l'igname, le manioc etc.

Rappelons qu'il est prévu un démarrage normale à tendance tardive de la grande saison dans le sud.

AVIS ET CONSEILS 1 :

Dans le nord du pays, il est conseillé de préparer les parcelles en attendant le démarrage de la saison.

Pour la zone bimodale (sud Togo) il est recommandé de choisir des variétés à cycle court tolérantes au stress hydrique et à haut rendement ; de s'approvisionner en engrais de qualité déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ; de prévenir l'occupation anarchique des zones inondables ; de veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour assurer des aménagements hydro-agricoles; suivre les prévisions au quotidien.

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

Résultats de la prévision saisonnière hydrologique de la grande saison des pluies au sud Togo

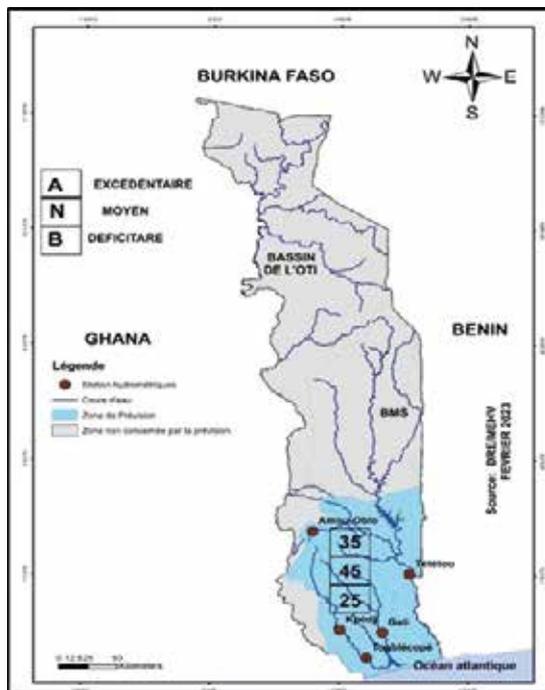


Fig 2: Ecoulements grande saison 2023 au sud Togo

PREVISION DES ECOULEMENTS DANS LES BASSINS DU MONO INFÉRIEUR

Des écoulements moyens à excédentaires sont attendus.

PREVISION DANS LE BASSIN DU LAC TOGO

Des écoulements normaux à tendance excédentaires sont prévus.

AVIS ET CONSEILS

Il est recommandé de :

- éviter l'exploitation des zones inondables à des fins agricoles ;
- assurer le curage régulier des caniveaux d'assainissement ;
- prévenir l'occupation anarchique des zones inondables ;
- renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences et ONGs en charge du suivi des inondations ;
- Suivre les mises à jour qui seront faites par la DRE.

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Les intrants notamment les engrais vivriers et les semences agricoles sont disponibles pour la campagne agricole 2023-2024.

Le stock physique national de l'engrais minéral actuellement disponible pour les producteurs est de **44 162,400 Tonnes** (Fig 3).

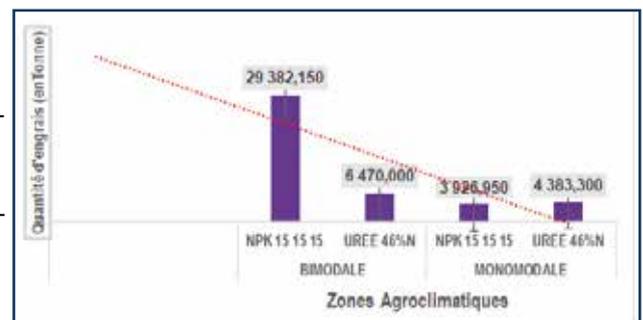


Fig 3: Stock d'engrais disponible au 13/04/2023

3.2 PROTECTION DES CULTURES

La protection de la culture commence à partir des travaux de mise en place. Un bon labour par exemple retarde la levée des mauvaises herbes, réduit l'émergence ou la prolifération des insectes nuisibles.

Afin de limiter les dégâts sur les cultures, il est conseillé de :

- bien réaliser les travaux de préparation du lit de la culture ;
- utiliser les semences certifiées ;
- respecter les itinéraires techniques de chaque culture ;
- adopter, au cas échéant, des pesticides homologués et respecter les doses et conditions d'utilisation .

3.2 PROTECTION DES CULTURES (suite)

Une nouvelle espèce de Jasside est apparue en 2022 sur plusieurs cultures notamment sur le coton, les cultures maraichères et les légumineuses. Il s'agit d'*Amrasca biguttula* dont l'image est indiquée par la fig 4. Tous les acteurs sont invités à l'observation des cultures afin d'informer les conseillers agricoles ou la Direction de la Protection des Végétaux pour conseils et directives à suivre, dès l'apparition des dégâts inhabituels.

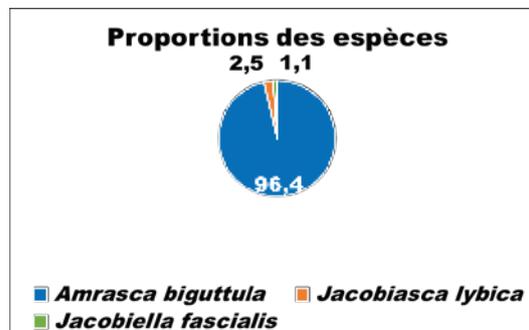


Fig 4: Image d'*Amrasca biguttula* (a) et proportion des espèces (b)

Pour accroître les rendements des cultures, il est important d'utiliser les semences améliorées. Dans ce cadre, la direction des semences et plants organise des séances d'informations et de sensibilisations sur les chaînes de radios et de télévisions nationales.

Tableau n° 1.2 et 3: Programme de diffusion des spots publicitaires sur les semences améliorées

N°	Jours de passage	SPOT PUBLICITAIRE			Observations
		Français	Kabyè	Ewe	
1	Mercredi 12/04/2023	X			Avant le journal de 13 h
2	Vendredi 14/04/2023		X	X	Avant le journal en langue nationale de 18 h
3	Samedi 15/04/2023	X			Après le journal de 20 h
4	Mercredi 19/04/2023	X			Avant le journal de 13 h
5	Vendredi 21/04/2023		X	X	Avant le journal en langue nationale de 18 h
6	Samedi 22/04/2023	X			Après le journal de 20 h

Suivez sur la TVT les avantages de l'utilisation des semences améliorées.

N°	Jours de passage	SPOT PUBLICITAIRE ET HEURES DE PASSAGE		
		KABYE	MOBA	TEM
1	Mercredi 12/04/2023	Après les informations En Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
2	Vendredi 14/04/2023	Après les informations En Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
3	Mercredi 19/04/2023	Après les informations En Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
4	Vendredi 21/04/2023	Après les informations En Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem

Emissions sur Radio Kara

Source: MAEDR / DSP 2023

Suivez sur Radio
Lomé

N°	Jours de passage	SPOT PUBLICITAIRE ET HEURES DE PASSAGE				
		FRANÇAIS	EWE	IFE	AKPOSSO	BASSAR
1	Mercredi 05/04/2023	12H 25	13H 45			
2	Jeudi 06/04/2023			15H 20	15H 35	08H 13
3	Samedi 08/04/2023	12H 25	13H 45			
4	Lundi 10/04/2023			15H 20	15H 35	08H 13
5	Mercredi 12/04/2023	12H 25	13H 45			
6	Vendredi 14/04/2023			15H 20	15H 35	08H 13
7	Samedi 15 Avril 2023	12H 25	13H 45			
8	Lundi 17/04/2023			15H 20	15H 35	08H 13
9	Mardi 18/04/2023	12H 25	13H 45			
10	Jeudi 20/04/2023			15H 20	15H 35	08H 13

3.3 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade la pêche chalutière est de **3, 406 tonnes** correspondant au débarquement d'un seul chalutier contre **2,539** à la même période de l'année passée. Ceci correspond à une augmentation de **34%**

La production piscicole de tilapia qui était de **23,29 tonnes** sur la même période en 2022 est passée à **26,847 tonnes** en cette décade soit une hausse de **15%**.

Tableau n° 4: Données de production chalutière et piscicole pour la décade du 1 au 09 avril

Période	1er au 10 avril 2022	1er au 09 avril 2023
Pêche chalutière (tonne)	2,539	3,406*
Production Tilapia (tonne)	23,29	26,847

Source: DPA, Avril 2023

* Nombre de navires ayant débarqué : 01 (ZHENG HE 1)

AVIS ET CONSEILS 2:

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique national et d'une cogestion efficace entre les usagers des différents plans d'eaux, il est rappelé à tous les acteurs de la filière de respecter la réglementation en vigueur et éviter d'utiliser les engins de pêche prohibés destructeurs de ressources.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de « Développement de l'aquaculture au Togo (PDAT) » débuté depuis 2020, le Ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière a procédé le lundi 03 avril 2023 à la remise officielle de six (06) cages flottantes de 200 m³ et de trois (03) cages flottantes de 400m³ à deux coopératives (Emergence Aqua-Bio et CEDA) composées respectivement de 5 et 6 jeunes diplômés de la première promotion de l'Institut de Formation en Alternance au Développement (IFAD)-Aquaculture d'Elavagnon.



Photo1: Remise des filets aux bénéficiaires par le Ministre du MEMPPC

3.4 PRODUCTION ANIMALE

La Direction de l'Élevage a doté **160 aviculteurs** dont **64 femmes** de la Région Maritime de connaissances et d'aptitudes nécessaires pour une détection précoce de la grippe aviaire au sein de leurs élevages du 3 au 11 avril 2023. Les aviculteurs se sont également familiarisés avec les mesures de biosécurité ainsi que les mesures préventives en cas de la grippe aviaire.



Photo2: Les aviculteurs en formation



Photo3: Ferme avicole dans la Maritime

AVIS ET CONSEILS 3: Partager les connaissances acquises au cours de la formation au sein de l'interprofession de la filière avicole afin que la majorité des acteurs soit touchée.

Retrouvez-nous sur le [www.agriculture.gouv.tg/FSRP Togo](http://www.agriculture.gouv.tg/FSRP_Togo)



Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo